



La couleur du risque

Jeunes afro-descendant·e·s
et entrepreneuriat

Sarah Demart et Mireille-Tsheusi Robert

Sommaire

4	INTRODUCTION	18	CHAPITRE III
	L'INCONSCIENT COLLECTIF ET L'ENTREPRENEURIAT		LES FREINS À L'ESPRIT D'ENTREPRISE DES JEUNES AFRO-DESCENDANTS RÉSIDANT À BRUXELLES
4	Un homme seul face au marché	18	Les représentations de l'entrepreneuriat : une réalité loin de soi
5	L'échec n'est pas une option	19	Être entrepreneur en Belgique lorsqu'on est afro-descendant : un "double-risque" ?
6	La couleur de nos héros ou l'archétype de l'entrepreneur "blanc"	21	Le manque d'information et le besoin de médiation
8	CHAPITRE I	22	Le manque de confiance envers les institutions de l'état : l'effet collatéral des discriminations
	L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES : UNE PRIORITÉ POUR LA RÉGION BRUXELLOISE FACE AU CUMUL DES RETARDS	24	Le manque de formation de base : langues, culture générale, mathématiques, usage professionnel d'internet, etc.
8	Disparités régionales en termes d'entrepreneuriat	25	Fracture numérique paradoxale
9	L'immigration, une plus-value économique pour Bruxelles	26	CHAPITRE IV
10	Décrochage scolaire, chômage et ségrégations socio-spatiales		LES FACTEURS INCITATIFS
11	Les afro-descendant·e·s	26	S'inspirer des entrepreneurs confirmés
14	CHAPITRE II	29	Bruxelles est riche en structures d'accompagnement
	UNE RECHERCHE POUR COMPRENDRE	32	Vers une structure innovante ? Médiation et (re)connections
14	Le cadre général de la recherche-action	33	Focus group à Londres
15	Un questionnement pragmatique	35	Focus group au Québec
16	Une méthodologie mixte	37	CONCLUSION
17	Une recherche qualitative	39	Remerciements

Introduction

L'INCONSCIENT COLLECTIF ET L'ENTREPRENEURIAT

Un homme seul face au marché

L'entrepreneuriat est à la mode ; c'est dans l'air du temps de vouloir être son propre patron, de réaliser son projet commercial en toute indépendance. Entreprendre, c'est audacieux, c'est jeune, fun et grisant. Qui n'y a jamais pensé ? Chacun s'accorde en tout cas à reconnaître les aspects positifs de ce statut et notamment la "liberté" de gérer son temps comme on l'entend, d'orienter son entreprise, de choisir ses collaborateurs, de fixer sa rémunération, de changer d'activité, etc. Pour les plus rêveurs d'entre nous, entreprendre est associé à gagner de l'argent, à de l'enrichissement. D'aucuns s'imaginent dans le rôle de Bill Gates ou de Mark Zuckerberg, parfois sans avoir l'idée de génie, ni le talent en sciences informatiques. Mais ce n'est pas le cas de tous. Il existe encore, çà et là, des irréductibles Gaulois qui pointent les risques de la démarche entrepreneuriale, et au-delà des risques, les aspects plus philosophiques. Puisque dans les représentations collectives, l'entrepreneur est un "homme seul qui veut s'enrichir et travaille sans compter" (Ben Hafaïedh, 2006 ¹), alors promouvoir l'esprit d'entreprendre reviendrait à encourager une société matérialiste et individualiste. L'entrepreneuriat "collectif" n'est pas ce qui nous vient en premier lieu à l'esprit. Pourtant, étymologiquement, entreprendre veut dire "prendre ensemble" (Danjou, 2004 ²). Pour certains, ce n'est pas tant l'action d'entreprendre qui serait individualiste mais le contexte de la culture occidentale ayant créé une image archétypale du challengeur entrepreneurial, seul face à un marché qui attendrait d'être dompté.

L'échec n'est pas une option

Nos rêves d'entreprise ne sont-ils pas modérés voire freinés par l'impératif de réussite et de rentabilité ? Certes, l'idée de l'échec, et de l'éventuel opprobre social, qui s'en suivrait, ne suffit pas à nous freiner. L'idée de n'avoir pour seul recours que nos propres ressources trace également les lignes d'une aventure périlleuse. Bien sûr, nous savons que des aides gouvernementales existent mais l'enjeu financier est de taille et un changement de loi pourrait bien faire tomber à l'eau tout le projet personnel.

Ce sont enfin les craintes identitaires profondes que l'éventualité d'un échec peut réveiller car nous concevons ce revers non pas comme une étape d'évaluation de notre projet mais bien comme une estimation négative de nos compétences, voire la preuve de notre illégitimité professionnelle ou de notre incapacité à entreprendre.

Se lancer en tant qu'entrepreneur ne serait donc pas qu'une question de sécurité financière, il semble que ce soit aussi une question identitaire forgée par diverses formes de socialisation. L'identité professionnelle est un élément primordial de la vie en société. Etre solidement ancré dans une orientation donnée est un gage à la fois de maturité, de stabilité et d'expertise dans des sociétés où l'on n'exerce désormais plus nécessairement le même métier tout au long de sa vie.

Si toutes ces craintes financières et identitaires sont fortes à l'âge adulte, il faut se figurer ce qu'elles peuvent être pour des adolescents ou des jeunes adultes, a fortiori lorsqu'ils sont d'origine étrangère et qu'ils ont pu, souvent à plusieurs reprises, faire l'expérience de la non-légitimité de leur appartenance sociétale et nationale.

1 - *Entrepreneuriat en équipe : Positionnement dans le champ de l'entrepreneuriat collectif*, Parcyrine Ben Hafaïedh, Revue de l'Entrepreneuriat 2006/2 (vol. 5) Pages : 102 DOI : 10.3917/Entre.052.0031
Éditeur : De Boeck Supérieur.

2 - Danjou I. (2004), *Entreprendre : la passion d'accomplir ensemble*, L'Harmattan.

La couleur de nos héros ou l'archétype de l'entrepreneur "blanc"

L'entrepreneur est le nouveau gendre idéal et son homologue féminin, une héroïne féministe ; tous deux gagnent en prestige social s'ils ne rencontrent pas d'échec. Contrairement à certaines sociétés anglo-saxonnes où la faillite est considérée comme une expérience ultime pouvant élever celui qui la subit au rang d'expert, il se dit des francophones belges qu'ils ont une hantise démesurée de l'échec, osons croire qu'il s'agit là de médisances sans fondement ! Quoi qu'il en soit, les entrepreneurs, heureux ou malheureux, y sont de toute façon perçus comme des créateurs d'emploi. D'un point de vue nationaliste, on pourrait même dire que l'entrepreneur contribue à secourir son pays en le sauvant du chômage. Ce point positif est peut-être l'un des rares dénominateurs communs entre les partisans et les adversaires de la promotion de l'esprit d'entreprendre : l'entrepreneur est un super-héros.

Mais en Belgique, ce super-héros est blanc. On ne l'imagine pas sous les traits d'un homme noir, d'une femme voilée, d'une jeune d'origine étrangère, d'une jeune belge perçue comme étrangère alors qu'elles et ses parents sont nés en Belgique et que ce sont ses grands-parents qui ont, naguère, migré pour la Belgique.

La présente étude propose une lecture des trajectoires de certaines figures entrepreneuriales atypiques. En effet, à la différence de leurs compatriotes "Blancs" qui contribuent à "sauver l'économie de leur pays", les jeunes issus de l'immigration africaine peuvent apparaître, dans l'imaginaire collectif comme des anti-héros du Royaume, "ceux que l'on attendait pas sur ce terrain-là, mais qui font le job !" Shika, 24 ans.

Nos préjugés actuels nous permettent-ils de penser la femme afro-descendante ou le jeune musulman comme des challengers qui vont eux aussi dompter les lois du marché ? Non, à l'heure actuelle, l'archétype de l'entrepreneur est un homme "Blanc" de 30/40 ans. Loin d'être périphérique, cette question est centrale pour une société forgée par les migrations et où l'"intégration", ou la co-inclusion, n'est pas qu'une affaire culturelle, c'est aussi un enjeu commun de co-création de richesses. Dans ce contexte de promotion de l'entrepreneuriat, il s'agit concrètement pour chacun, de se projeter dans une relation de confiance avec le "starter" d'origine étrangère, en dépassant ses préjugés, que nous nous retrouvions dans le rôle du fournisseur, du financeur ou du client.

Après une première partie qui contextualise le cadre régional et social dans lequel les jeunes évoluent, nous présenterons les résultats de la recherche-action dénommée "BXL diversity Booster" menée par BePax asbl³, avec le concours de BAMKO asbl⁴ et soutenu par le Ministère de l'Emploi (Service Public Régional Economie et Emploi).

Mireille-Tsheusi Robert

Educatrice et chargée d'étude BePax
Coordinatrice du projet

CHAPITRE I

L'entrepreneuriat des jeunes : une priorité pour la région bruxelloise face au cumul des retards

Disparités régionales en termes d'entrepreneuriat

D'après le rapport 2013 du Global Entrepreneurship Monitor (GEM 2013), le taux d'activité entrepreneuriale des jeunes belges (âgés de 18 à 34 ans) est le plus faible de l'Union Européenne (3 %⁵ contre en moyenne 9 %)⁶. Si 93 % des jeunes de moins de 30 ans ont une attitude favorable vis-à-vis de l'entrepreneuriat et si 43 % d'entre eux envisagent de créer une entreprise dans un avenir proche, moins de 3 % créent effectivement leur entreprise au sortir de leurs études⁷.

Alors que la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) en est au stade de l'élaboration d'un plan stratégique visant à stimuler et accompagner les projets d'entrepreneuriat chez les jeunes, les Régions wallonne et flamande sont à l'étape du renouvellement de leurs plans d'action, déjà définis donc⁸. La Région wallonne a, en effet, entamé

la deuxième version de son programme "Entrepreneuriat 3.15", couvrant la période 2014-2020 et développé autour de 3 axes et 15 leviers, avec des résultats que la Région juge plus qu'encourageants en termes de taux d'intention entrepreneuriale. La Région flamande, quant à elle, travaille actuellement à la deuxième version de son plan pluriannuel 'Actieplan Ondernemend Onderwijs' (2015-19).

Le diagnostic du cumul des retards est fait avec précision et au travers de différentes études, la Région bruxelloise est attentive aux indicateurs et aux défis qu'elle doit relever. Elle fait elle-même le constat d'un taux de chômage des jeunes qui, bien qu'en baisse, reste élevé par rapport à la moyenne belge, d'un taux de NEET (jeunes Not in Employment, Education or Training) plus élevé que dans les deux autres régions et

d'un taux de décrochage scolaire important. Bruxelles compte aujourd'hui 20 % de jeunes NEET. Autrement dit, 20 % de la population bruxelloise âgée de 18 à 24 ans qui n'est ni au travail, ni à l'enseignement ou en formation (base l'EFT enquête sur les forces de travail), ce qui équivaut à environ 20.793 personnes (sur base de la population de la RBC au 01/01/2015).

La Région bruxelloise qui est donc objectivement en retard en matière de stimulation

des jeunes à l'entrepreneuriat, aussi bien au niveau européen qu'au niveau belge, a cependant décidé - dans le cadre de l'accord de majorité du Gouvernement bruxellois pour 2014-2019 - de faire de Bruxelles la capitale belge de l'esprit d'entreprendre.

Dans ce contexte et dans la perspective de l'échéance 2020 de la Commission européenne, elle affirme donc que 100 % des jeunes bruxellois-e-s doivent être sensibilisés à l'entrepreneuriat d'ici 2025.

L'immigration, une plus-value économique pour Bruxelles

Comparativement aux autres régions, la population bruxelloise rajeunit du fait du solde migratoire, d'une part, de la natalité d'autre part. Ainsi, en 2011, l'Observatoire bruxellois de l'emploi⁹ constatait une croissance rapide et significative de la population en âge de travailler. Entre 2000 et 2009, cette augmentation était de près de 13 % pour la population âgée entre 15 et 29 ans, et de près de 15 % pour la population âgée de 25 à 29 ans. Cette croissance est encore plus importante pour la frange des moins de 15 ans, puisque cela concerne, nous dit l'Observatoire de l'emploi, près de

19 %, de l'ensemble de la population. Selon les projections du Bureau fédéral du plan, repris par l'Observatoire, il faut s'attendre à une accentuation de cette dynamique d'ici 2060. Ces jeunes - dont un nombre non négligeable est d'origine immigrée - sont à la fois un défi en termes d'intégration à la vie active et un atout économique pour la RBC qui gagne donc à développer des politiques durables pour la jeunesse.

5 - Pour des raisons de lisibilité de l'étude, nous choisissons d'arrondir les pourcentages et de ne pas mentionner les décimales.

6 - Cité par le rapport 1819 Brussels/Brussels Région Capitale, op.cit.

7 - AMWAY-GFK Global entrepreneurship 2014 et GEM 2013, Cité par le rapport 1819 Brussels/Brussels Région Capitale, ibid.

8 - Rapport 1819 Brussels/Brussels Région Capitale, op.cit.

9 - Portrait statistique de la jeunesse bruxelloise à son arrivée sur le marché du travail Observatoire bruxellois de l'Emploi - février 2011.

Décrochage scolaire, chômage et ségrégations socio-spatiales

Si 1/10 des Belges âgés de 18 à 24 ans sont touchés par le décrochage scolaire, c'est, on l'a dit, avec d'importantes disparités régionales que cette réalité s'exprime puisqu'en moyenne, cela correspond à 7 % des jeunes résidant en Flandre, 13 % pour la Wallonie et 15 % pour Bruxelles¹⁰.

De même le taux de chômage des jeunes en Belgique est légèrement supérieur à la moyenne européenne (21,9 % en Belgique contre 19,8 % dans l'UE des 27, en 2009). Comparé aux autres régions du pays, Bruxelles connaît à nouveau un taux de chômage des moins de 25 ans le plus élevé (31,7 % contre 15,7 % pour la Région flamande et 30,5 % pour la Région wallonne).

En outre, la région bruxelloise est marquée par de fortes ségrégations socio-spatiales qui renvoient notamment à la distribution spatiale des immigrants et de leurs descendants. Ainsi, dans l'accès à l'éducation et à l'emploi, le sud est est clairement plus privilégié que le nord ouest dit le "croissant pauvre"¹¹.

Dès lors, si dans les grandes tendances, on observe une augmentation du niveau de qualification dans la tranche d'âge des 25-29 ans, plus qualifiée que les classes d'âge supérieur, force est de constater l'inégale distribution socio-économique de cette évolution et surtout des mobilités sociales sur lesquelles ces qualifications vont ensuite déboucher.

Selon l'Observatoire de l'emploi¹², le niveau d'études conditionne l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi : plus le diplôme est élevé plus les chances d'insertion sont élevées. De même, les personnes qui disposent au mieux d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur se retrouvent beaucoup plus fréquemment dans le chômage de longue durée (un an ou plus) que dans celui de courte durée (moins de six mois).

Environ 53 % des jeunes de moins de 30 ans faiblement scolarisés sont touchés par le chômage de longue durée, tandis que parmi les universitaires cette proportion s'établit à 30 % et qu'ils sont à environ 48 % dans un chômage de courte durée. Autrement dit, plus le diplôme obtenu est bas, plus la durée du chômage est longue.

En l'absence de statistiques ethniques et raciales, il est difficile d'établir avec précision le niveau de marginalisation des personnes d'ascendance africaine ou maghrébine dont on sait par ailleurs qu'elles sont discriminées sur le marché de l'emploi¹³.

Corroboré par les recherches d'ENAR¹⁴, le rapport de la Région Bruxelles-Capitale mentionne le fait que les habitants des quartiers socio-économiquement défavorisés sont *'davantage confrontés aux discriminations ethniques à l'embauche'* mais ne précise pas s'il y a un cumul de facteurs discriminants : marqueurs ethno-raciaux, lieu d'habitation, lieu de scolarisation et/ou de délivrance des diplômes qualifiants lorsque cela s'applique, etc.

Les afro-descendant·e·s

Le nombre d'Afro-descendant·e·s résidant en Belgique (tous statuts confondus) n'est pas connu avec précision mais plusieurs estimations permettent d'avancer qu'il est situé dans une fourchette comprise entre 200.000-250.000 dont environ 80.000 résideraient en région bruxelloise¹⁵.

Depuis quelques années, on sait par ailleurs que les Afro-descendant·e·s constituent un groupe très éduqué, mais que ce capital éducation ne les prémunit pas contre le chômage et la déqualification socio-professionnelle (i.e. le fait d'occuper une fonction socio-professionnelle en deçà de ses qualifications).

Il existe bien sûr des variables puisque la catégorie des Afro-descendant·e·s renvoie en théorie à 45 nationalités. Même si en Belgique certaines nationalités sont bien plus représentées que d'autres, il s'agit donc d'un groupe divers d'un point de vue national, linguistique, religieux, ainsi

qu'en termes d'histoire migratoire. En ce qui concerne le niveau d'éducation, on sait que les Congolais·e·s, les Rwandais·e·s, les Burundais·e·s ou les Camerounais·e·s¹⁶ ont des profils très éduqués, mais qu'il n'en va pas de même pour l'ensemble des nationalités. Ainsi les Guinéen·ne·s arrivés plus récemment en Belgique sont significativement touchés par le problème de l'analphabétisme¹⁷.

Cependant, on peut d'une manière générale affirmer que les Afro-descendant·e·s cumulent tout à la fois les plus importants niveaux d'éducation avec les plus importants niveaux de chômage et de déclassement.

Des recherches en cours montrent en outre que les descendant·e·s de ces migrants (les secondes générations) répondent aussi à un profil très éduqué et sont également, bien que dans une moindre mesure, affecté·e·s par le chômage et le déclassement qui touchent leurs parents¹⁸.

10 - Etude menée par Kristof Dewitte et Deni Mazreka, Kul, Institut Itinera, 2016.

11 - Anderlecht, Bruxelles, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-Ten-Noode et Schaerbeek.

12 - *ibid.*

13 - Voir par exemple l'enquête menée par la Fondation Roi Baudouin sur les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs, coordonnée par Corinne Torrekens et Ilke Adam (2009) <https://www.kbs-frb.be/fr/Virtual-Library/2015/316644>. Une enquête similaire est en cours de publication sur les Belgo-Congolais, les Belgo-Rwandais et les Belgo-Burundais (à paraître en 2017).

14 - European Network Against Racism.

15 - Schoumaker B. et Q. Schoonvaere. 2014 *L'immigration subsaharienne en Belgique – Etat des lieux et tendances récentes* in Jacinthe Mazzocchetti, *Migrations subsahariennes et condition noire en Belgique*. A la croisée des regards, Academia: Louvain-La-Neuve (Investigations d'Anthropologie Prospective; 8).

16 - Schoumaker et Schoonvaere, 2014, *op.cit.*

17 - Selon un entretien réalisé avec Mamadou Bâ, notable "communautaire".

18 - Demart S., B. Schoumaker, M. Godin, I. Adam. 2017, *Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais, Belgo-Burundais, Portrait de nos concitoyens afro-descendants*, forthcoming FR/NL, November 2017.

En même temps, il existe un phénomène de décrochage scolaire pour lequel nous ne disposons pas de chiffres mais qu'il conviendrait d'investiguer. Il s'agirait notamment de comprendre si l'orientation fréquente des jeunes afro-descendant-e-s pouvant éprouver des difficultés vers des filières techniques et professionnelles, qui ne correspondent pas nécessairement à leur projet d'avenir, relève de pratiques discriminatoires ou non, inconscientes ou non. Car ce point ressort du vécu de nombreux jeunes et l'on sait par ailleurs, grâce aux études PISA¹⁹ que la Belgique est épinglée pour les inégalités structurelles, ethniques, sociales, et spatiales, de son système éducatif.

S'agissant de la marginalisation socio-professionnelle des Afro-descendant-e-s, il ne semble pas que ce soit la logique résidentielle qui préside ici, comme cela peut être le cas pour d'autres groupes issus des migrations, notamment marocaines et maghrébines. En effet, contrairement à certaines idées reçues, la distribution spatiale des Congolais et des Africains, ainsi que de leurs descendants, est relativement éparse sur le territoire bruxellois. Elle n'est pas circonscrite au quartier Matonge²⁰, même si la marginalisation socio-économique et professionnelle se répercute sur l'accès au logement²¹ et donc sur les logiques résidentielles, dans l'investissement de quartiers plus ou moins défavorisés.

Mentionnons l'importance des marqueurs ethno-raciaux dans le vécu de la discrimination des Afro-descendant-e-s en Belgique comme cela a pu être relevé dans plusieurs recherches²². Egalement l'existence de stéréotypes coloniaux, mis en évidence par Unia²³ et pouvant éclairer le phénomène des discriminations ethno-raciales auxquelles ces groupes sont confrontés, y compris dans l'accès au marché de l'emploi. Ces discriminations ont d'ailleurs fait l'objet d'un important travail de plaidoyer associatif pour dénoncer l'absence de politiques d'intégration spécifiques et la nécessité de travailler sur les représentations entourant les Africains et leurs descendants en vue d'une société plus inclusive²⁴.

Concernant l'entrepreneuriat, on observe, depuis quelques années, une série d'initiatives au sein des milieux afro-descendants (et au-delà) visant à promouvoir l'entrepreneuriat et les réseaux professionnels aussi bien chez les Afro-descendant-e-s en général qu'au sein de groupes ciblés : les femmes afro-descendantes ou encore les jeunes afro-descendant-e-s ("Afropreneurs Belgium", "Empow'Her", "Economic and entrepreneurship summit of African and African Descent Women –EESAW", "Black Girls Achievement Awards", etc.). Ces réseaux mettent fortement l'accent sur la visibilité de ceux qui ont réussi, la nécessité d'être

en réseau, d'être parrainé et surtout d'avoir des modèles de réussite afro-belges. Ces réseaux incluent l'espace africain dans leur marché ou business plan. Les opportunités socio-économiques y apparaissent d'autant plus importantes qu'en tant qu'Afro-Belges, ces groupes expérimentent une forte marginalisation socio-professionnelle.

Il y a donc une double dynamique, par le bas (bottom-up) et par le haut (top-down), à prendre en compte dans cet éclairage de l'entrepreneuriat associé aux Afro-descendant-e-s à Bruxelles.

19 - <http://www.oecd.org/pisa/>

20 - Matonge est un quartier qui compte de nombreux espaces commerciaux et de loisirs liés à la culture africaine. Ce quartier dit africain est situé dans la commune d'Ixelles.

21 - Verhaeghe, PP, Coenen, A., Demart, S., Van der Bracht, K., Van de Putte, B. 2017, *Discriminatie door vastgoedmakelaars op de private huurwoningmarkt van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest*. Gent: Vakgroep Sociologie, Universiteit Gent.

22 - Voir l'entièreté du numéro spécial Demart S. 2013, "Congolese migration to Belgium and postcolonial perspectives", African Diaspora, vol.6.

23 - *Discrimination envers les personnes d'origine subsaharienne : un passé colonial qui laisse des traces*, Unia, mai 2017 http://unia.be/files/Documenten/Publicaties_docs/Rapport_n%C3%A9grofobie_FR_Layout.pdf

24 - Voir Demart S. & N. Grégoire. 2015. "Citoyennetés postcoloniales, condition noire et négrophobie", Politique, janvier-février, n°88. Voir aussi les Actes du colloque *La lutte contre les discriminations au regard de l'histoire et de la mémoire coloniales : état des lieux*, le Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations Raciales, Musée de Tervuren.

CHAPITRE II

Une recherche pour comprendre

Le cadre général de la recherche-action

BXL Diversity Booster²⁵ est un projet de réflexion, d'accompagnement et d'empowerment destiné à des jeunes afro-descendant-e-s (i.e les jeunes issus de l'immigration africaine subsaharienne). Cette recherche-action a été conduite en 2016-2017 par l'asbl BePax²⁶, avec la participation de l'asbl Bamko²⁷. L'objectif du projet était double, il visait :

- la connaissance des mécanismes inhibant l'accès à l'emploi et à l'esprit d'entreprise de jeunes bruxellois-e-s issu-e-s de l'immigration, en particulier d'origine maghrébine ou afro-descendants.
- l'empowerment de cette catégorie de la population, y compris par son accès à des emplois durables et de qualité.

Ce projet a bénéficié d'un financement de la Région Bruxelles-Capitale dans le cadre du plan stratégique de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat. Un des objectifs de ce programme est de faire de Bruxelles, la capitale belge de l'esprit d'entreprendre²⁸. Cette stratégie part du constat précisément de l'absence de plan stratégique visant à promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes

bruxellois-e-s. Egalement du cumul des retards engrangés par la Région bruxelloise concernant l'insertion socio-économique de cette catégorie de la population. Comparativement aux autres régions, la région bruxelloise accuse, en effet, un taux important de chômage et de décrochage scolaire chez les jeunes.

Dans le cadre de l'accord de majorité du Gouvernement bruxellois pour 2014-2019²⁹, la Région bruxelloise a ainsi tracé les grandes lignes de sa stratégie régionale en matière de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat. Celle-ci s'articule autour de trois piliers :

1. la diffusion et la vulgarisation de la culture entrepreneuriale auprès des jeunes bruxellois ;
2. le développement d'actions de **sensibilisation à l'entrepreneuriat** auprès des jeunes afin de favoriser et soutenir l'acquisition de connaissances et de compétences entrepreneuriales ;
3. la mise en place de **structures d'accompagnement** et de programmes permettant aux jeunes de concrétiser leur désir d'entreprendre et leurs projets à court terme.

Le rapport insiste également sur la nécessité de mieux connaître les publics cibles et leurs spécificités, afin de réfléchir à la meilleure

manière de stimuler et d'accompagner les jeunes et futur-e-s entrepreneur-e-s³⁰.

Un questionnement pragmatique

La présente étude s'inscrit donc dans ce cadre et vise non seulement à faire un état des lieux de la question auprès des jeunes afro-descendant-e-s mais aussi à alimenter une réflexion plus générale relative à la mise en place de différents outils³¹. Les questions que l'on se posait au départ de l'étude, étaient les suivantes :

- Quels sont les freins à l'esprit d'entreprise ?
- Quels sont les facteurs incitatifs ?
- Qu'en est-il de la connaissance que les jeunes ont des organisations aidant aux démarches entrepreneuriales ?
- Quels sont les besoins des jeunes en termes de formation et d'accompagnement ?
- Comparativement aux jeunes afro-descendant-e-s vivant au Canada ou à Londres, les Bruxellois sont-ils sur une bonne lancée ?

Nous avons, en ce sens, organisé des focus groups avec des jeunes afro-descendant-e-s âgé-e-s de 18 à 35 ans et inscrit-e-s dans différentes étapes du projet entrepreneurial

(vague idée, démarches effectuées, activités amorcées, plusieurs années d'expérience, etc.) de manière à investiguer ces questions. Nous avons également rencontré individuellement une dizaine de jeunes résidant à Bruxelles mais originaires de différentes régions de la Belgique.

Parallèlement, et grâce à notre réseau transnational, nous avons organisé deux focus groups à Londres et au Québec avec des jeunes afro-descendant-e-s de façon à prendre en compte l'expérience différenciée des jeunes et à éclairer la spécificité des freins versus des facteurs incitatifs à l'entrepreneuriat en région bruxelloise.

Enfin, et compte tenu des priorités de la Région et de l'accent porté sur la mise en réseau des acteurs déjà actifs dans les domaines de la sensibilisation et de l'accompagnement, nous avons procédé à un benchmarking des pratiques considérées comme intéressantes voire innovantes pour notre public.

25 - Une idée originale de Mireille-Tsheusi Robert.

26 - <http://www.bepax.org/>

27 - <https://www.bamko.org/>

28 - "Avant de créer des entreprises, il faut créer des entrepreneurs", Vers une stratégie régionale en matière de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat, 1819 Brussels, Région Bruxelles Capitale, Mars 2016.

29 - Op.cit.

30 - Voir le site de *Young Entrepreneurs of Tomorrow*: <http://www.yet.brussels/fr>

31 - Cfr. : le rapport du projet *Brussels Diversity Booster* (site interactif pour les débutants, application smartphone,...).

Bien qu'exploratoire, cette étude apporte des éclairages inédits sur l'entrepreneuriat chez les Afro-descendant-e-s à Bruxelles. Nous n'avons bien évidemment pas prétention à l'exhaustivité ni même à la généralisation des données recueillies. Il s'agit plutôt d'un portrait à un moment donné des

jeunes dans un contexte précis. Portrait qui permet de souligner les freins auxquels se heurtent, consciemment ou non, ces jeunes et de suggérer des facteurs qui pourraient inciter à l'émergence, la mise en forme et la réalisation d'une carrière entrepreneuriale.

Une méthodologie mixte

Pour effectuer cette étude nous nous sommes basés sur une méthodologie mixte combinant entretiens et focus groups. Nous avons également participé à une dizaine d'événements sur le thème de l'entrepreneuriat, organisés au sein des milieux afro-descendants ou non. Entre autres événements, citons : "L'entrepreneuriat au service de la renaissance africaine" organisé par le cercle des étudiants Guinéens ; "Entreprendre" organisé par le Réseau entreprendre ; "The Solvay entrepreneurship day" organisé par la Solvay Brussels School ; une projection-débat : "L'entrepreneuriat réussi" organisée par Change asbl ; "From zero to one" organisé par l'ULB ; ou l'"African Diaspora Project Initiative" organisé par The FoodBridge vzw.

Les jeunes avec lesquels nous avons échangé sont en général peu insérés dans le milieu associatif de la diaspora, mais peuvent participer de manière ponctuelle à des événements dans le domaine des arts, de la culture et de l'entrepreneuriat. Ils ne fréquentent pas les associations d'accompagnement de la jeunesse. Nous les avons aussi interviewés dans le cadre des activités du projet "BXL Diversity Booster" (BDB) visant à sensibiliser et accompagner

des jeunes dans la réalisation d'un projet entrepreneurial. Il a fallu aller les chercher, parfois dans le cadre d'activités et d'événements les prédisposant à solliciter un projet comme "BDB", parfois sur des lieux tout à fait autres. Le bouche-à-oreille, les annonces facebook et la fréquentation antérieure de l'asbl Bamko ont constitué les principaux vecteurs de cette mise en contact.

Ce mode de "sélection" nous prédisposait à deux types de profils conformément aux activités de "BXL Diversity Booster", premièrement, la formation et l'information, deuxièmement, la sensibilisation et l'information.

Certains jeunes ont été interviewés de manière individuelle, mais la plupart l'ont été dans un cadre collectif, au travers de focus groups visant à récolter des informations sur les freins et facteurs incitatifs de l'entrepreneuriat. L'avantage du focus-group étant de permettre une discussion entre les intervenants eux-mêmes sur base des différents points de vue et expériences.

Les focus groups ainsi que les entretiens ont été enregistrés et filmés. Ils ont été effectués à Bruxelles, Québec et Londres.

Les axes principaux de la grille d'entretien des focus organisés à Bruxelles étaient les suivants :

1. Comment expliquer les freins à l'esprit d'entreprise des jeunes Afro-descendants (15 à 25 ans) résidant à Bruxelles ?

2. Quel est le niveau de connaissance par les jeunes des réseaux et organisations belges pouvant les accompagner dans leurs démarches entrepreneuriales ?

3. Qu'est-ce qui pourrait inciter ces jeunes à entreprendre en Belgique ?

Une recherche qualitative

Parmi les jeunes ayant participé au projet à Bruxelles, nous en avons rencontré 22 ; 10 ont un niveau d'études secondaire supérieur, 8 ont un niveau d'études universitaire court (graduat, en haute école), 3 ont un niveau d'études universitaire court supérieur (master). Un seul n'a pas terminé ses études secondaires. Aucun d'entre eux n'a un projet qui relève du domaine des études qu'il a effectuées.

Les focus groups organisés à l'international ont été réalisés avec des entrepreneurs afro-descendants, parfois plus âgés, de façon à comparer les possibles freins et facteurs incitatifs. Les grands axes des questions étaient les suivants :

1. Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir entrepreneur-e-s ?
2. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ?
3. Quelles sont les aides dont vous avez bénéficié ?
4. Êtes-vous actifs à l'international ?

Ces focus groups sont tout à fait exploratoires et n'ont pas prétention à la comparabilité d'un point de vue statistique, démographique ou sociologique. Il s'agissait

surtout d'avoir des éclairages relatifs à la réalité de l'entrepreneuriat dans les réseaux afro-descendants. Le choix s'est porté sur ces deux capitales car elles exercent un fort attrait auprès des jeunes afro-descendant-e-s de Bruxelles que nous avons rencontrés. D'ailleurs, nous avons retrouvé au Québec, plusieurs afro-descendant-e-s belges, venus dans le but d'entreprendre notamment.

A Londres, cinq entrepreneures ont été rencontrées et interviewées par Marie-Charlotte Ngonde, elle-même investie dans l'entrepreneuriat des jeunes afro-descendants de Belgique (dans Bamko asbl et Renaissance Africaine, associations de droit belge).

Au Québec, les entretiens ont été effectués par Bobette Ngiedi Lelo, afro-belge, elle-même entrepreneure. Ngiedi Lelo a rencontré 6 jeunes âgés de moins de 30 ans et un homme âgé de plus de 50 ans. Ces entretiens ont été filmés et enregistrés puis analysés (open-coded analysis), le reportage est en ligne sur le site des associations organisatrice et sur Youtube :

<https://goo.gl/6NCgne>

CHAPITRE III

Les freins à l'esprit d'entreprise des jeunes afro-descendants résidant à Bruxelles

Chez les jeunes Afro-descendant-e-s bruxellois-e-s, il ressort cinq grands obstacles à l'esprit d'entreprise et à l'entrepreneuriat, lesquels touchent à la question

des représentations, de l'information, du manque de confiance dans les institutions d'État et de la formation proprement dite.

Les représentations de l'entrepreneuriat : une réalité loin de soi

Pour un certain nombre de jeunes afro-descendant-e-s rencontré-e-s, il faut être "vieux" pour créer son entreprise, de préférence être un homme et surtout, avoir accumulé une importante expérience professionnelle dans le domaine du management et/ou du commerce.

L'image idyllique de l'entrepreneur ressort souvent comme ce qui empêche précisément de se projeter comme entrepreneur. Cette image évoque une sorte d'ethos entrepreneurial qui serait inné, il suffirait d'avoir un don particulier ou une envie forte d'entreprendre pour voir son projet, réalisé.

Être héritier est aussi très souvent perçu comme un préalable important aussi bien pour ce qui est de garantir l'accès à un support financier qu'à un réseau. Ce réseau préexistant, parfois hérité, permettrait de consolider le projet et de garantir la confiance voire la fidélisation d'une clientèle.

Lorsque l'on creuse un peu les fondements de cette représentation, on voit que celle-ci n'est pas neutre puisqu'elle renvoie aux catégories dominantes de notre société l'homme blanc de classe supérieure.

Cependant, parmi les autres représentations de l'entrepreneur, figurent celles des "Noir-e-s" anglophones, l'Afro-américain-e ou l'Afro-britannique. Elles sont liées, on y viendra, à un autre frein : l'idée selon laquelle en tant que "Noir-e", ou Afro-belge, on ne peut pas percer en Belgique. Il faudrait partir. Pour ceux qui ont déjà acquis une expérience du parcours de l'entrepreneur, aussi brève soit-elle, le poids des contraintes administratives est

très vite mentionné. Les exigences administratives et de gestion font peur, de même que la solitude de l'activité d'entrepreneur. Les risques liés aux responsabilités de ce statut, financiers notamment, ont souvent été mentionnés. On verra que cela est lié à la question de l'accès à l'information, également aux ressources à disposition, ou non, pour oser se "lancer" dans l'aventure et considérer que l'on peut avoir le profil de l'"entrepreneur".

D'autre part, le fait d'avoir été socialisé dans un environnement familial et surtout scolaire qui favorise des représentations socio-professionnelles basées sur le statut d'employé, de salarié, plus que d'entrepreneur, est également mentionné comme un frein au développement de l'esprit d'entreprise : y penser comme quelque chose de possible, mais aussi aller chercher les bonnes informations, se projeter, etc. Ce frein fait que le projet émergera plus tardivement, comme une alternative voire un pis-aller face à un marché de l'emploi excluant.

Notons enfin que l'entrepreneuriat tel qu'il est ressorti des discussions est souvent réduit à l'entrepreneuriat classique, à savoir la création d'entreprise. L'intra-preneuriat (entreprendre au sein de son organisation – une grande entreprise, une administration ou une association), l'entrepreneuriat social (entreprendre avec une finalité sociale et une gouvernance participative), l'entrepreneuriat collectif ou le 'repreneuriat' (la reprise d'entreprise), ne sont généralement pas évoqués, ni connus, pas plus que les opportunités liées à la création de modèles économiques issus de l'économie circulaire (pourtant promus par la Région).

Être entrepreneur en Belgique lorsqu'on est afro-descendant : un "double-risque" ?

S'il est séduisant à bien des égards, le statut d'entrepreneur, on l'aura compris, est aussi impressionnant et confronte les potentiels jeunes entrepreneur-e-s à deux types de difficulté selon leur situation.

Dans les deux cas, il ressort l'idée d'être doublement en situation de risque, voire de 'double-peine', du fait des discriminations vécues en tant que "Noir-e".

Ceux qui bénéficient d'un emploi salarié considèrent qu'ils vont perdre leur statut et leur sécurité financière, qu'ils auront plus de mal qu'un entrepreneur belgo-belge à avoir un job à côté ou, en cas d'échec, à retrouver un emploi.

Pour ceux qui n'ont pu bénéficier de périodes d'emploi, même brèves, c'est l'absence de ressources qui se pose. Pas d'argent de côté, pas d'allocations de chômage, ils ne voient pas comment affronter la période de lancement de leur entreprise ni comment vivre et survivre en attendant que leur entreprise soit lucrative et autonome.

D'une manière générale, les jeunes estiment qu'il faut avoir une soupape de sécurité suffisante pour se lancer dans l'entrepreneuriat (un job à côté, des économies, etc.), une sécurité qu'un public non discriminé, du point de vue ethno-racial, a plus de chances d'obtenir.

Notons que leur connaissance des organisations aidant aux démarches entre-

preneuriales – y compris du point de vue des avantages financiers et fiscaux – est quasiment nulle.

Outre la manière dont elle affecte leur situation personnelle et les prédispose ou pas à l'entrepreneuriat, la discrimination sur le marché de l'emploi crée un précédent qui structure la faisabilité même, voire la viabilité du projet entrepreneurial.

Au niveau de la clientèle, deux risques ressortent.

Premièrement et dans la continuité de ce qu'ils ont pu vivre et observer sur le marché de l'emploi, ces jeunes sont persuadés qu'à compétence égale, la clientèle belgo-belge préférerait avoir affaire à un entrepreneur belgo-belge. Ce transfert d'expériences discriminatoires du statut de chercheur d'emploi et d'employé à celui d'entrepreneur et chef d'entreprise est décrit comme un "malus" de départ. C'est l'idée selon laquelle puisqu'on fait difficilement ou moins confiance à un-e "Noir-e", pour l'accession à un subside public ou à un prêt bancaire personnel, comment obtenir

la confiance d'un financier, public ou privé, pour son projet ?

Ce "malus" les amène à se tourner, parfois de manière immédiate, parfois dans un second temps, vers leur communauté d'origine et/ou vers une clientèle afro-descendante. Si cette clientèle n'est a priori pas susceptible de comportements discriminatoires, elle peut toutefois être décrite avec une certaine ambivalence liée à la reprise de stéréotypes raciaux (l'incompétence notamment). Des stéréotypes interpellants qui s'appliqueront aussi à l'entrepreneur-e "noir-e". Autrement dit, certain-e-s client-e-s "noir-e-s" ont intériorisé les stéréotypes et vont eux aussi donner moins de crédit à des Afro-belges.

Ces stéréotypes traduisent un manque de confiance envers le public afro-descendant en même temps qu'ils mettent en lumière la tendance à interpréter la précarité de manière soupçonneuse, comme le signe d'un manque d'honnêteté, de professionnalisme et/ou de compétence. Une représentation qui pourrait affecter l'entrepreneur qui se lance ou celui qui rencontre des difficultés. On n'a pu vérifier la matérialité de ces représentations puisque nous nous sommes focalisées sur les jeunes et n'avons pas confronté leurs représentations au vécu des entrepreneur-e-s "noir-e-s" déjà actifs dans la "communauté".

Cela étant, on voit que si l'entrepreneuriat est pensé comme une alternative à la marginalisation socio-économique, cette marginalisation, voire cette précarité peuvent aussi constituer un frein à prendre au sérieux, aussi bien d'un point de vue objectif et matériel (manque de ressources) que subjectif.

Enfin, dans la mesure où la "communauté" est, dans sa globalité, discriminée, et a priori socio-économiquement plus défavorisée, elle peut non seulement être appréhendée comme une clientèle ayant un pouvoir d'achat moindre mais comme un marché non susceptible de fournir un débouché pour certains produits.

Le manque d'information et le besoin de médiation

Les informations relatives au soutien à la création d'entreprises n'atteignent que très peu les jeunes rencontrés. Qu'il s'agisse des services d'information, d'accompagnement ou de financement, ceux-ci sont quasiment inconnus du public cible.

Il en ressort que les jeunes proposent des mesures ou reprochent aux pouvoirs publics de ne pas assurer des services qui sont en fait déjà assurés soit par des services publics, soit par des associations, généralement elles-mêmes subsidiées par l'État.

Ce manque d'information a un effet décourageant qui tend à inciter les jeunes à privilégier le travail non déclaré et l'expatriation (Grande-Bretagne, Canada, Afrique).

Nous avons pu vérifier que les informations étaient bien disponibles sur le Net mais il faut admettre que leur accessibilité néces-

site un capital et des ressources de départ dont ne disposent pas tous les jeunes. On en revient ici aux inégalités de départ liées au bagage scolaire des jeunes. Il est, en outre, compliqué d'obtenir certaines informations lorsqu'on ne connaît pas le nom des structures et/ou les démarches à mener, voire les termes d'usage.

La masse d'informations disponibles sur internet au sujet de l'entrepreneuriat ainsi que le nombre de structures et d'intervenants dans le champ ont un effet repoussant aussi bien pour les jeunes non outillés à effectuer des recherches que pour ceux dont les projets entrepreneuriaux ne bénéficient pas d'un accompagnement (associatif, familial ou institutionnel).

Des structures intermédiaires (de type associatif) et surtout proactives (qui vont à la rencontre des jeunes dans leurs espaces

de vie habituels) sont absolument indispensables pour faire le lien et aller vers ces jeunes qui, soit ne vont pas vers les acteurs et structures existantes, soit ne

savent pas comment faire pour y avoir accès et ignorent le plus souvent leur simple existence et fonction.

Le manque de confiance envers les institutions de l'état : l'effet collatéral des discriminations

Le public-cible a un vécu en matière de discriminations directe et personnelle (école, vie quotidienne, recherche de stage ou d'emploi, police) ou indirecte et collective (communauté, parents, médias et discriminations implicites) qui ne favorise pas un rapport de confiance ou même de neutralité vis-à-vis des institutions d'État. Pour les jeunes que nous avons rencontrés, la discrimination, le mépris ou l'humiliation raciale, qu'elle soit diffuse ou concrète, en tant qu'expérience conti-

nue, transversale et structurelle, ne disparaîtra pas avec l'entrepreneuriat.

Qu'est-ce qui, en effet, leur garantit que la discrimination ne viendra pas ponctuer leur parcours d'entrepreneuriat ? Raison pour laquelle un certain nombre sont hésitants, tandis que d'autres se tournent vers d'autres horizons : l'Afrique, la Grande-Bretagne et le Canada notamment.

Même ceux qui se sont, par le passé, lancés dans un projet de création, qu'ils n'ont pas mené à terme ou ont échoué, l'idée selon laquelle des structures d'État seraient là pour les aider, eux, n'est pas évidente et ne leur vient pas à l'esprit. Une fois qu'ils en sont informés, un certain nombre hésite à être accompagné en dehors des structures associatives, dites communautaires ou non. Ces dernières leur donnent une certaine assurance, aussi bien dans le tri et l'accès aux informations que dans les interactions avec les agents de l'État.

Il faut avoir à l'esprit que les situations, notamment collectives, de contrôle que certains ont pu vivre (contrôle au faciès, menace d'expulsion, etc.) peuvent amener à soupçonner toute structure d'État de potentielle communication avec d'autres services dans une posture répressive, ne permettant pas d'imaginer que les services publics puissent être à leur service en tant que citoyens. Pour le dire autrement, l'idée selon laquelle en tant que "Noir-e", on est soumis à un double régime de citoyenneté, donnant implicitement et explicitement moins de droits, est très fortement ancrée dans les représentations que les jeunes

ont des institutions belges en général et du service public en particulier.

A ceci s'ajoutent les lourdeurs administratives. Certains jeunes interviewés n'envisagent pas de créer de société en Belgique. Les taxes, le manque de flexibilité, les concurrences et la 'paperasse' sont donnés comme la raison principale. L'envie de participer au développement de leur pays d'origine aussi. La possibilité de joindre l'économique au fait de se sentir chez soi constitue alors le plus souvent la trame narrative par laquelle le projet entrepreneurial est énoncé.

Les débouchés et opportunités y apparaissent plus importants, et cela correspond aussi souvent à un moment de leur vie où ils ressentent l'envie de renouer avec le pays d'origine. Sentiment d'appartenance multiple, identité afro-belge, opportunisme socio-économique et aide au développement sont alors mêlés.

Au final, parmi ceux qui veulent rapidement créer leur entreprise, l'idée de créer une entreprise en Belgique qui aurait aussi une base dans leur pays d'origine remporte le plus d'adhésions. La plupart des jeunes que nous avons interviewés mentionnent l'Afrique dans leurs projets d'avenir entrepreneuriaux. Ceci est d'autant plus fort qu'il existe des précédents de "retour" au

sein de la diaspora qui ont été concluants et que divers organismes diasporiques promeuvent ce modèle entrepreneurial.

Dans la mesure où certaines difficultés sont néanmoins aussi liées à ce marché, un accompagnement spécifique est sollicité et à prévoir. Dans cette tendance et forme d'entrepreneuriat, on peut voir une dynamique particulière de l'entre-soi afro-descendant, également une expression tout à fait belgo-belge puisqu'après tout, un secteur non négligeable de l'économie belge s'est historiquement développé avec l'Afrique et s'est énoncé, et s'énonce, dans les termes de l'aide au développement et/ou de l'humanitaire.

Le fait que la diaspora réfléchisse, à travers des projets, qui sont souvent au stade embryonnaire, à comment négocier sa place sur le marché africain et diasporique, est à relever. Car il s'agit d'investissements qui sont tout à la fois profitables pour le pays d'origine et pour les investisseurs de la diaspora. Faciliter cet entrepreneuriat transnational permettrait d'éviter le phénomène du 'brain drain' (*fuite des cerveaux*) car on le sait, ce sont souvent ceux qui ont un capital plus important (éducation, socioéconomique, etc.) qui émigrent aussi bien du sud vers le nord, comme ce fut historiquement le cas de l'immigration africaine subsaharienne en Belgique³², mais également du nord vers le sud, ou du nord vers le nord³³. Le moindre

32 - Lessault D., Beauchemin C., 2009, "Ni invasion, ni exode : Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne", Revue européenne des migrations internationales, 25(1), p. 163-194. Schoumaker B. et Q. Schoonvaere. Op.cit.

33 - Demart.S. 20162, "Leaving Europe- How the second migration of the Congolese (DRC) illuminates the European cosmopolitanism", ed. J. Narayan & G. Bhambra, European Cosmopolitanisms: Colonial Histories and Postcolonial Societies, International Library of Sociology series, Routledge, pp.136-152.

coût de l'entrepreneuriat en Afrique conjugué aux expériences de la discrimination en Belgique poussent les jeunes à investir vers ce qui leur apparaît comme de nouveaux

"eldorados". Et même si d'autres difficultés émergent alors : langue, connaissance de la culture locale, rapport à l'administration, coût des transports, etc.

Le manque de formation de base : langues, culture générale, mathématiques, usage professionnel d'internet, etc

Contrairement à Actiris, très connu par les jeunes rencontrés, aucun d'entre eux ne connaît le 1819, qui est pourtant l'outil d'information de la Région bruxelloise dédié aux entrepreneurs bruxellois. Il s'agit d'un site internet (www.1819.be) centralisant toutes les informations utiles à ceux qui souhaitent entreprendre ou qui sont déjà dans une démarche ou une activité entrepreneuriale. Ce portail d'informations est structuré autour de 12 thématiques : *démarrer, grandir, transmettre/arrêter, entreprendre durablement, subsides, financements, permis & licences, fiscalité & comptabilité, localisation & urbanisme, marketing & ventes, ressources humaines, innovation & R&D*.

Il offre un aperçu détaillé des aides financières sur Bruxelles (<http://www.1819.be/fr/ecosubsibru/subsidies>) et des actions avec un descriptif des objectifs, du public-cible, du coût de l'offre et de la périodicité (<http://www.yet.brussels/fr/actions>). C'est donc un outil important et fort utile qui gagnerait à être connu par les jeunes.

Le manque de formation est énoncé par les jeunes et observé par l'équipe réalisant l'étude, à plusieurs niveaux. Ce manque de formation concerne aussi bien le statut d'entrepreneur, que la culture générale ou les compétences supposées acquises à

l'école, comme les langues (notamment le néerlandais), et enfin, les compétences spécifiques à la gestion entrepreneuriale telle que la comptabilité.

L'école est tout particulièrement visée. Outre qu'elle n'a pas favorisé l'esprit d'entrepreneuriat dans le parcours de ces jeunes, ni permis de développer des compétences nécessaires, elle aurait aussi creusé l'inégalité des niveaux, selon les écoles, desservant les potentiel-le-s futur-e-s entrepreneur-e-s que nous rencontrons.

Le sentiment d'être pénalisé ressort de nombreuses fois des entretiens et focus groups. Les jeunes mentionnent une formation générale de bas niveau et l'insuffisance des compétences linguistiques (en anglais et en néerlandais) au terme de leur parcours. Ils en parlent comme d'une inégalité qui les dessert dans la suite de leur parcours (hautes écoles, écoles de commerce, université), notamment en termes d'accès à de nouveaux apprentissages et de consolidation des acquis.

Nous avons pu observer que certain-e-s sont aussi pénalisés dans la recherche d'informations et/ou de structures pouvant les aider à élaborer et réaliser leur projet.

Pour les plus jeunes, le vocabulaire même de l'entrepreneuriat est plus ou moins inaccessible dans la mesure où nombre de termes sont en anglais (business model canvas, S.W.O.T, etc.). Ce qui les isole et les décourage à aller plus en avant dans la recherche d'informations.

Pour les publics les plus précaires, touchés par le décrochage scolaire, récent ou plus lointain, la compréhension des enjeux pose manifestement problème.

Dès lors, si la création d'une entreprise peut être considérée comme une alternative à l'interruption des études, il faut prendre acte des conséquences que génère l'absence de

Fracture numérique paradoxale

En outre, nous avons été surpris de constater que certains jeunes qui sont pourtant régulièrement sur leur Smartphone, avaient des difficultés à effectuer des tâches de base sur internet (créer un document, l'enregistrer puis l'envoyer par mail, par exemple). L'usage professionnel d'internet : aller sur un portail institutionnel, télécharger des documents, s'inscrire, entrer des codes, etc. est aussi problématique. Une appréhension est repérable dans le fait de ne pas y aller, d'avoir des difficultés à surfer sur ces sites et d'avoir le sentiment de s'y perdre.

Si les profils les plus éduqués font preuve d'une relative autonomie dans l'élaboration de leur projet et la formulation des besoins qui sont les leurs, il n'en va pas de même de tous les jeunes susceptibles de développer

formation de base et de culture générale. Non seulement sur des acquis de base (orthographe, calcul, outils informatiques Word, Excel), mais également en termes de compréhension et d'analyse des situations auxquelles ils seront confrontés (contexte politique, socio-culturel, etc.). Par exemple, certains peuvent avoir l'illusion de pouvoir compenser des lacunes liées au fait qu'ils n'ont pas terminé leur cursus secondaire, par une formation courte, de 5 ou 6 mois, en gestion de base qu'ils assimilent à tort à une formation qualifiante qui suffirait à combler le reste de leur formation, et donc de l'apprentissage du milieu qu'ils veulent investir dans le cadre de leur projet entrepreneurial.

une carrière entrepreneuriale. Pour certains, de véritables structures d'accompagnement doivent être mises en place et adaptées au cumul des ruptures sociales qui ont pu être vécues (décrochage scolaire, discriminations raciales, etc.) et à leurs effets dans le domaine des représentations comme des pratiques et des compétences.

Grace aux outils virtuels "Parcours du jeune entrepreneur" et "Intercultural Starter" créés dans le cadre du présent projet, nous pensons qu'il est possible de résoudre cette problématique.

CHAPITRE IV

Les facteurs incitatifs

S'inspirer des entrepreneurs confirmés

Nous nous sommes intéressées au parcours de 5 entrepreneur-e-s d'origine africaine, âgé-e-s de plus de 40 ans et ayant plus de 15 années d'expérience entrepreneuriale. L'objectif était de mieux connaître leurs difficultés ainsi que les opportunités rencontrées tout au long de leur parcours. En même temps, nous voulions repérer les facteurs incitatifs afin de tester leur pertinence chez les jeunes.

1. L'origine africaine

A l'unanimité, le leitmotiv sous-jacent est de proposer une meilleure image de leur continent d'origine. Au-delà de la rentabilité, l'objectif de leur entreprise est aussi de compenser une propagande coloniale puis humanitaire qu'ils jugent parfois défavorable pour l'Afrique. C'est une constante plus ou moins marquée ; selon les répondants, il s'agit de "mettre à l'honneur le savoir-faire africain", d'emprunter "la convivialité à l'africaine" tout en restant "très ouvert" et positif et lucide, en témoigne ce marchand d'art métis qui ne nie pas le "pillage culturel colonial des œuvres d'art africain" mais qui tient à expliquer qu'une bonne partie des

pièces aurait été vendue par des particuliers ou offerte.

L'origine africaine est importante certes, mais ces entrepreneurs refusent de tomber dans la caricature. Dans son restaurant l'Horloge du Sud, le patron, d'origine sénégalaise, a décliné toutes les propositions qui l'invitaient à faire une décoration de type safari, avec des "cases et des peaux de lion".

Les entrepreneurs ont su tirer profit de leur couleur de peau qui offre certains avantages. Elle permet par exemple d'accéder à un réseau entrepreneurial afro-descendant et de bénéficier d'une formation sur le terrain ou de conseils de personnes plus expérimentées. Elle permet aussi d'être plus crédibles lorsqu'ils proposent un produit qui vise un public dit "Noir" ou afro-descendant. De plus, les entrepreneurs rencontrés considèrent d'emblée leur origine africaine comme étant une plus-value dans le cadre de leur positionnement stratégique sur les marchés spécifiques qu'ils visent. Même si, au départ, la couleur de peau est un handicap indéniable qui vient s'ajouter aux autres difficultés, deux personnes insistent :

transformer cette fragilité en force est un impératif. Par exemple en apprenant les cultures et les langues africaines afin d'enrichir l'offre que l'on désire lancer sur le marché. Dans ce cas, c'est l'assimilation culturelle et la non-connaissance de son pays d'origine qui pourraient devenir un handicap.

Une autre façon de transformer sa faiblesse en richesse est aussi de développer un discours et une analyse sur sa propre condition, ce qui nécessite d'avoir une bonne culture générale ainsi que certains prérequis rhétoriques.

"J'avais tout contre moi. J'étais jeune, je n'avais pas le moindre franc or c'est un métier d'argent. On m'imaginait sans talent aussi et je n'avais pas de nom (connu) et une couleur qui ne correspondait pas aux habitudes de ce métier. Il fallait donc prouver encore plus. J'ai fait de mes "faiblesses" une force car j'ai légitimé tout ça avec mes origines justement. Alors que ce métier était tenu par des occidentaux, j'ai dit qu'il n'y avait rien de plus normal que ce métier acquière aussi ses lettres de noblesse grâce aux personnes issues du continent africain".
Didier Claes, marchand d'art Africain (Bruxelles-quartier Louise).

Malgré cette fragilité et la discrimination qu'elle peut générer une entrepreneure en particulier considère qu'il ne faudrait pas lancer une entreprise - uniquement - à défaut de n'avoir pu s'insérer dans le marché de l'emploi : "le statut d'auto-entrepreneur est un statut professionnel, ce n'est pas un statut d'inclusion".

2. L'aspect social et éducatif

Parmi nos répondants, certains proviennent de l'univers des multinationales et d'autres ont une fibre socioculturelle importante, ce sont d'anciens artistes, journalistes et autres qui ont voulu retrouver un peu de leur ancienne activité dans leur nouvelle entreprise.

"L'idée est de tenir le coup financièrement afin d'assouvir des besoins sociaux. Mon objectif est surtout de mettre le pied à l'étrier à beaucoup de gens dans le monde de l'emploi, surtout s'ils cherchent depuis longtemps ou si l'obtention de leurs papiers (d'identité) était conditionnée à la signature d'un contrat de travail". Ken Ndiaye (Restaurant Horloge du Sud, Bruxelles/quartier Matonge-Ixelles)

"Quand on fait son métier avec passion, on a envie de le transmettre. Mon métier, ce n'est pas seulement l'achat et la vente, c'est aussi la transmission des connaissances, je porte donc beaucoup d'intérêt aux futurs amateurs d'art. Dans 'marchand d'art', il y a certes le mot marchand mais il y a aussi le mot 'art'." Didier Claes

"Le modèle aujourd'hui, c'est l'entrepreneuriat social, c'est-à-dire des projets viables économiquement mais qui ont un impact social pour prendre en charge les disparités observées en termes de fractures et d'exclusions sociales. Nous devons développer des entreprises qui placent l'humain au centre car nous sommes dans une ère d'économie collaborative et de partage, d'accès à des savoirs pour tous et ce, de façon transversal. Voilà pourquoi

j'ai mis en place des communautés de centres d'intérêt ; par exemple, sur le futur durable, on y aborde la santé systémique des organisations, le management stratégique ou encore, le développement personnel." Hortense Ndong, ingénieure de formation professionnelle (Ekumbasi, communautés d'intérêts professionnelles).

Ainsi, commencer son activité en créant d'abord une structure sous forme d'association sans but lucratif paraît un cheminement logique pour les répondants. Malgré les critiques au sujet de cette démarche - qui dure entre 1 à 5 ans – les répondants disent qu'elle permet d'acquérir de l'expérience, du réseau, de gagner en confiance, de tester la pertinence de ce que l'on propose, de se faire connaître mais aussi de commencer par le besoin du public visé plutôt que d'essayer de le créer. Après la création de leur entreprise, ils ont maintenu les activités de cette association et, entre 5 à 30 % des bénéficiaires sont réservés à cette association.

3. L'autodidactie et la personnalité de l'entrepreneur-e

L'autodidactie a une place importante dans la formation de base des entrepreneurs rencontrés : soit ils sont insatisfaits du contenu de formation qui leur est proposé,

soit leur idée d'entreprise est au confluent de différentes disciplines et demande une formation spécifique ou ad hoc. Cette carence les motive à chercher d'autres possibilités de formation et plus tard à combler ce manque dans le paysage de la formation des entrepreneurs.

Les entrepreneurs ont acquis des réflexes autodidactes et c'est parfois de façon intuitive qu'ils s'orientent vers telle ou telle formation officielle ou informelle, démarche qui demande une proactivité sans cesse renouvelée afin de faire face à toutes sortes de tâches.

"Quand un cuisinier vous lâche en plein service parce qu'il a pété les plombs, il vaut mieux savoir finir le yassa (plat sénégalais) qu'il a commencé" Ken Ndiaye

D'ailleurs, ces entrepreneurs expérimentés se considèrent eux-mêmes comme hyperactifs :

"Je suis quelqu'un qui a souvent envie d'en découdre, je ne pleure pas, je cours !"

"Je suis quelqu'un qui s'ennuie très vite, j'ai toujours besoin d'être sur le devant de la scène, que ce soit lors des spectacles en primaires et en secondaires ou sur le banc de l'école. J'ai toujours eu besoin d'action, toujours."

L'entrepreneur-e d'aujourd'hui est donc peut-être le trouble-fête d'hier, on peut donc se demander si les enfants et les jeunes hyperactifs ne nous signaleraient pas qu'ils ne sont pas nécessairement turbulents et qu'il s'agirait de leur potentiel qui

déborde... ? Quoi qu'il en soit, vu la passion avec laquelle les entrepreneur-e-s rencontrés s'investissent dans leur activité, nous gagnerions à sensibiliser, via des brochures ou des spots promotionnels, les parents et les professeurs quant aux passions qui se manifestent parfois très tôt.

Ces entrepreneurs ont en commun de voyager régulièrement :

"Je voyage beaucoup, en moins de 4 mois, j'ai fait 5 pays. Un porteur de projet est quelqu'un d'ouvert au monde."

Il conviendrait de se demander comment nous pouvons garantir à chaque jeune la possibilité d'explorer le domaine d'activité professionnelle qui l'intéresse à l'étranger ou au contact d'étrangers accueillis à Bruxelles, avant l'âge de 18 ans ? Lui permettant ainsi de commencer sa formation entrepreneuriale ouverte sur le monde, le plus tôt possible.

Bruxelles est riche en structures d'accompagnement

Dans le cadre de la recherche, nous avons aussi identifié quelques "bonnes pratiques", à savoir les pratiques déjà existantes qui nous semblaient pouvoir et devoir être connues des jeunes accompagnés dans le cadre du projet.

4. Les modèles de réussite

Au contraire des jeunes ayant participé au projet, les entrepreneurs confirmés n'ont pas spontanément parlé de leurs modèles de réussite, peut-être que la question ne se posait pas à leur époque, tant les figures de réussite d'origine africaine n'étaient pas visibles. Cette situation ne s'est quasiment pas améliorée mais les jeunes y sont très sensibles. C'est-à-dire qu'ils ressentent une forme de fierté mêlée à une rassurance qui les motive à se lancer à leur tour. C'est donc une piste assez claire pour promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes, il faut commencer par valoriser "leurs" aînés, c'est-à-dire des chefs d'entreprise d'origine africaine qui ont réussi.

Il apparaît qu'au final ces entrepreneurs sont tout aussi motivés par leurs idées et passions que par les difficultés rencontrées. La discrimination et les carences en termes d'offres de formation sont perçues comme des défis, voire des occasions de se dépasser et de prouver sa valeur ou son ingéniosité. Néanmoins, la discrimination semble être une blessure particulière dans leur parcours.

La Belgique compte plus de 60 structures investies dans le domaine de la sensibilisation, de la promotion et de l'accompagnement à l'entrepreneuriat. Certaines structures sont publiques, d'autres privées, un nombre significatif est associatif, souvent subsidié à différents niveaux par l'État ou la Région dans laquelle l'organisme se trouve et intervient.

Sur base des freins mis en avant par les jeunes, nous nous sommes donc focalisées sur les initiatives mainstream belges liées

à l'entrepreneuriat et avons sélectionné quatre structures, qui ont été promues auprès des jeunes :

Boost your talent

<http://www.boostyourtalent.be/jeunes/>

Depuis septembre 2016, Boost Your Talent propose dans la Région de Bruxelles trois parcours d'activités visant à promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat en milieu scolaire et supérieur. L'association cible :

- les élèves de l'enseignement secondaire technique et professionnel,
- les élèves de la formation en alternance (CEFA, CDO, EFPME,...),
- les étudiants des Hautes Ecoles.

Elle vise aussi les enseignants à travers une "formation à la pédagogie entrepreneuriale". Un de ses outils est le spectacle "Je Lance Ma Boîte !" dont l'objectif est d'immerger les jeunes et leurs enseignants dans le domaine de l'entrepreneuriat. Un spectacle amené à circuler et susciter le débat. La présentation est accompagnée d'un dossier pédagogique à destination des enseignant-e-s³⁴. Depuis fin 2008, 8.300 jeunes et une centaine d'enseignants ont été touché-e-s et plus de 400 enseignant-e-s/animateur-trices.

Step2you

<http://www.step2you.be/fr>

Ce programme est issu du département PME de l'Ecole de Commerce ICHEC asbl accompagnant les entrepreneurs durant la totalité de leur parcours. Tout un panel d'actions est proposé en fonction des tranches d'âge, d'une part, des niveaux scolaires, pour les plus jeunes, d'autre part.

Dream, qui organise des rencontres entre jeunes plus âgés (16 à 19 ans) et professionnels en vue d'"éveiller les talents". Ce programme vise l'appropriation d'outils visant à mieux se connaître, se familiariser avec le terrain et évaluer, dans le cadre scolaire, cette démarche.

Pour ces derniers, deux programmes sont ainsi à disposition : premièrement, le *programme Cap'Ten*, qui a pour objectif de susciter chez les enfants (10 à 13 ans) l'envie d'entreprendre un projet personnel voire d'accompagner les jeunes à la réalisation du projet. Deuxièmement, le *programme*

En moyenne, plus de 5.000 jeunes participent à l'action Cap'Ten et 6.000 à l'action *Dream*.

Groupe one

<http://www.groupeone.be/>

Groupe one s'inscrit dans le domaine porteur de l'économie circulaire et de l'entrepreneuriat durable, à partir de cinq axes : 1) La transition sociale vers l'écologie au travers de la responsabilisation individuelle des acteurs économiques au développement durable ; 2) Le soutien aux initiatives économiques locales durables ; 3) L'animation économique de filières vertes ; 4) La création d'entreprises responsables ; 5) La transformation de l'économie pour son intégration dans la biosphère.

L'asbl intervient à Bruxelles, en Wallonie mais aussi à l'international, notamment au

Congo. Elle assure un accompagnement collectif et personnalisé du projet et travaille sur des concepts innovants comme la résilience permettant aux entrepreneurs de faire face à des imprévus dans une optique d'opportunités : il s'agit de considérer les changements sociaux, économiques ou urbains – non prévus, non désirés - avant tout comme des opportunités socioéconomiques (ex. montée de l'e-commerce, apparition de nouveaux centres commerciaux, travaux sans fin, changements dans les chaînes logistiques, paralysie de la ville lors d'événements imprévus, etc.).

L'asbl Youthstart

<http://www.youthstart.be/>

L'asbl Youthstart a pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes dits "défavorisés" par le biais d'une initiation pratique à l'entrepreneuriat.

Anciennement connue sous le nom de NFTE Belgium, l'asbl Youthstart offre une formation axée sur la pratique et le coaching. L'idée est de permettre aux participants de découvrir leurs talents, d'augmenter la confiance en soi, d'améliorer ses comportements et d'acquérir de solides connaissances relatives au monde des affaires.

Le Conseil d'administration de YouthStart est composé de "Capitaines d'industrie" de premier plan. Grâce au soutien financier et matériel de partenaires issus du secteur des entreprises, les jeunes et jeunes adultes en difficulté ont la possibilité de suivre la formation gratuitement.

Plus de 5.600 jeunes et jeunes adultes ont suivi la formation consacrée à l'esprit d'entreprise et à l'entrepreneuriat.

34 - Le projet est coordonné par Groupe One et mis en œuvre par 6 acteurs bruxellois : Groupe one (www.groupeone.be) ; Les Jeunes Entreprises (www.lje.be) ; Step 2 You (www.step2you.be) ; 100.000 entrepreneurs (www.100000entrepreneurs.be) ; Youth start (www.youthstart.be) ; CDavy (www.cdavy.com).

Et à l'international ?

En Grande-Bretagne, le focus group que nous avons suivi n'a pas permis d'identifier des structures innovantes. Au Québec en revanche, l'existence d'organismes dédiés aux minorités (ethno-raciales, genre) a été relevée comme permettant de compenser

les inégalités sociales, voire le cumul avec d'autres facteurs discriminatoires.

Outre des initiatives privées comme le Fonds Afro-entrepreneurs dédié aux "hommes d'affaires issus d'une des communautés "noires" au Québec"³⁵, on peut relever d'autres initiatives intéressantes.

Vers une structure innovante ? Médiation et (re)connections

La période de temps allouée à l'étude nous a uniquement permis de réaliser les focus groups et un rapide benchmarking. Il est certain qu'une étude plus approfondie permettrait d'aller plus loin et de prendre en compte diverses initiatives privées ou semi-étatiques (associations subsidiées par l'État, par exemple).

Le parcours scolaire et/ou social du public rencontré est semé de difficultés - échecs scolaires, décrochages sociaux, méfiance institutionnelle, micro-agressions raciales. C'est la raison pour laquelle, l'accent mis sur l'indépendance entrepreneuriale, la créativité, l'autonomie, la structuration d'un projet ou l'investissement dans des secteurs peu connus du public offrent des opportunités socioprofessionnelles et de vie qui sont en soi innovantes.

Cela étant, au regard du parcours des jeunes Afro-descendant-e-s et des difficultés soulevées, les programmes belges ici repris apparaissent suffisamment innovants du point de vue de l'accompagnement soutenu qu'ils proposent en termes d'incitation et/ou de suivi de l'entrepreneuriat. Également au regard des secteurs et manières de penser le futur ou le potentiel entrepreneurial. Certains programmes ont certainement besoin de temps pour s'implémenter, également de l'implication d'un personnel issu de la diversité et dans certains cas, d'une adaptation à la subculture des "afro-preneur-e-s".

Cependant, nous avons pu relever que d'une manière générale, très peu, voire aucune structure selon les Régions, ne mentionne, officiellement, intervenir auprès du public des jeunes issus de la diversité en prenant en compte les obstacles spécifiques qu'ils rencontrent, en particulier les discriminations, et leurs effets dans la vie des jeunes aussi bien en termes d'exclusion que d'auto-exclusion et de ruptures sociales avec les institutions. Il nous semble fondamental de réfléchir à un espace qui permettrait proactivement d'"aller chercher les jeunes" dans leurs quartiers pour faire la médiation avec les structures d'État, notamment celles qui mettent en oeuvre la centralité des informations, la formation, l'accompagnement, etc.

Des lieux physiquement accessibles où les jeunes pourraient osciller entre loisir et formation, animations de jeunesse et entrepreneuriat seraient nécessaires pour assurer cette médiation et organiser le parcours de l'entrepreneur de ces jeunes y compris sur des aspects très personnels comme la confiance en soi, la confiance envers les institutions, etc. En effet, il s'agit pour les jeunes de faire confiance à un univers institutionnel qu'ils perçoivent comme étant discriminant d'un côté mais qui, de l'autre, tente de les approcher afin d'encourager leur esprit d'entreprise. Un espace intermédiaire permettrait de résoudre ces paradoxes en créant des ponts.

Le focus group que nous avons organisé à Londres et au Québec visait, en ce sens, à comparer ce qui – en matière d'incitation à l'entrepreneuriat – pourrait être exporté dans le contexte bruxellois. Ces localisations ont été choisies au regard de l'attrait qu'elles exercent auprès de notre public cible depuis une dizaine d'années et des situations d'expatriation qu'elles génèrent dans les milieux des Afro-descendants de Bruxelles et de Belgique.

Focus Group à Londres

A Londres, quatre femmes âgées de 30 à 40 ans ont été rencontrées. Elles sont toutes nées en Grande-Bretagne où elles ont grandi, et sont toutes d'ascendance africaine et/ou caribéenne. Elles sont également déjà avancées dans leur parcours d'entrepreneures dans des secteurs aussi divers que l'organisation de voyages, la confection de vêtements, l'organisation d'événements et/ou le développement de réseaux entrepreneuriaux.

Il ressort qu'elles n'ont pas reçu, ou de manière assez indirecte, voire non conventionnelle, d'aide de la part des structures d'État. Il est difficile d'expliquer ce relatif isolement, ou cette indépendance, cependant les difficultés d'accès au marché de l'emploi ne ressortent pas comme un élément prédominant dans ce choix, au contraire des jeunes que nous avons rencontrés à Bruxelles.

35 - <http://afro-entrepreneurs.com/>

De même, si elles souhaitent toutes s'investir à l'international, leur mobilité ne s'inscrit pas dans un projet de retour en Afrique, comme cela ressort souvent des entretiens que nous avons effectués à Bruxelles, ou des observations menées lors des événements auxquels nous avons participé.

En termes de support, c'est essentiellement le milieu familial et social proche qui est mentionné. L'accent est mis sur la confiance en soi, le développement d'une éthique de l'authenticité et l'importance de connaître ses compétences et de bien les articuler à un besoin ou un désir d'investissement dans un secteur précis. Par exemple, la clothing designer a commencé à se révéler lorsque sa fille grandissant ne trouvait pas d'habits correspondant à ses formes dans l'industrie classique du vêtement, ou alors à des tarifs plus élevés que le "budget" moyen habituel.

L'organisatrice d'événements, quant à elle, était déjà très à l'aise et naturellement entraînée à organiser des événements au sein de sa famille, puis de sa communauté et enfin sur ses lieux de travail, avant de se professionnaliser et de se mettre à son compte, etc.

Les difficultés mises en avant sont essentiellement liées au fait d'être femme "Noire" et d'évoluer dans un environnement à la fois "white dominated" et "male dominated".

Les ressources qu'elles mobilisent évoquent les compétences liées au fait de savoir en premier lieu "manager" sa vie. Ce qui, en tant que mère et entrepreneure, les amène, toutes, à mettre l'accent sur le fait que l'entrepreneuriat change leur manière de se positionner en société et dans le monde.

Il s'agit notamment de changer les représentations que l'on a de l'Afrique, pour leurs enfants, nourris aux images de pauvreté véhiculées par les médias britanniques ou occidentaux, mais aussi pour elles-mêmes en tant que femmes entrepreneures d'ascendance africaine ou caribéenne et compte tenu des opportunités que l'Afrique représente de manière effective pour elles dans leur carrière et business plan.

Le fait d'inscrire leur démarche professionnelle dans un espace transnational incluant l'Afrique fait ainsi sens au regard d'un engagement plus moral avec leur pays ou continent d'origine. Profit, développement et souci de renouer avec leurs origines dans le cadre d'un commerce équitable sont ici aussi mis en avant.

Focus Group au Québec

Au Québec, les entretiens ont été effectués avec un public plus jeune, âgé de 20 à 30 ans, composé de 3 garçons et de 3 filles, ainsi que d'un homme plus âgé, d'environ 50 ans, ayant vécu en Belgique plus de 10 ans avant de s'installer au Québec. La personne qui mène les interviews a elle aussi grandi et vécu en Belgique avant de s'installer il y a quelques années au Québec, de même que l'une des jeunes femmes participant au focus group.

Les raisons mises en avant pour expliquer leur départ de la Belgique et l'installation au Canada sont les suivantes : la lourdeur administrative, la discrimination, le manque d'opportunités socioprofessionnelles.

Hormis l'une des participantes qui termine une formation, tous les jeunes sont entrepreneur-e-s depuis au moins trois ans dans des domaines aussi divers que la personnalisation de poupées, vers un style afro, le coaching fitness et la préparation d'une cuisine saine à destination notamment des aînés, le culturel avec une galerie d'art et un centre culturel africain, la conception de sites web, une école de langues africaines se développant aussi comme centre culturel africain, une entreprise immobilière pour personne non qualifiée pour l'achat (primo-arrivants), un projet d'ouverture d'une clinique axée sur les thérapies en médecine naturelle.

Certains sont actifs à l'international, d'autres pas mais souhaitent l'être dans un espace qui lierait l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Afrique.

Concernant la sensibilisation et le soutien à l'entrepreneuriat par la société, les avis divergent. La mentalité nord-américaine est considérée comme un plus, au sens où l'individu est 'culturellement' appelé à croire en ses rêves et en lui pour les réaliser, etc.

Cependant du point de vue des infrastructures éducatives, il leur a fallu attendre les études supérieures pour recevoir une véritable formation à l'entrepreneuriat. Certains considèrent toutefois que le mode de vie des jeunes jonglant entre études et jobs constitue déjà, de par les exigences en matière d'organisation, une initiation au management.

L'existence de subventions est néanmoins soulignée, de même que la diversité des ressources à disposition, plus ou moins connues et utilisées par les jeunes.

Il en va de même pour les aides d'État dédiées aux entrepreneurs. Peu ont bénéficié des aides de l'État, en général parce qu'ils n'ont pas cherché à les connaître ni à les obtenir.

Cependant, l'offre de formation est soulignée par tous, tant de par sa diversité que par sa quantité. Si cette offre n'est pas à proprement parler considérée comme une aide d'État, c'est en revanche un support important aussi bien au démarrage qu'au parcours plus global de l'entrepreneur.

Au fil de la conversation, des aides indirectes sont également mentionnées, dans le secteur culturel par exemple, avec les

subsidés dont vont bénéficier les artistes qui viendront en résidence dans le centre culturel de l'un des participants. Une autre participante souligne les différentes catégories de programmes liés à la reconnaissance des statuts minoritaires et des discriminations plus structurelles (ethnicité, sexe) associées. En tant que "femme racisée", elle estime ainsi avoir bien plus d'opportunités au Canada qu'en Belgique.

Les difficultés rencontrées sont de divers ordres. D'abord au niveau financier, lors du démarrage de l'entreprise, ceci est parfois attribué au secteur. Dans le secteur culturel, par exemple, les bénéfices au niveau de la diversité culturelle ou de l'harmonie sociale pèseront peu dans la balance de l'organisme bancaire.

Les difficultés sont aussi liées à la création d'un marché, lorsque les besoins sont implicites (l'usage des langues africaines, par exemple), ou à la gestion du temps (amenant à différer certaines tâches comme le montage d'un dossier d'aide financière, par exemple). Le fait de ne pas être pris au sérieux lorsque l'on est jeune et issu de l'immigration, ou racisé, est également mis en avant.

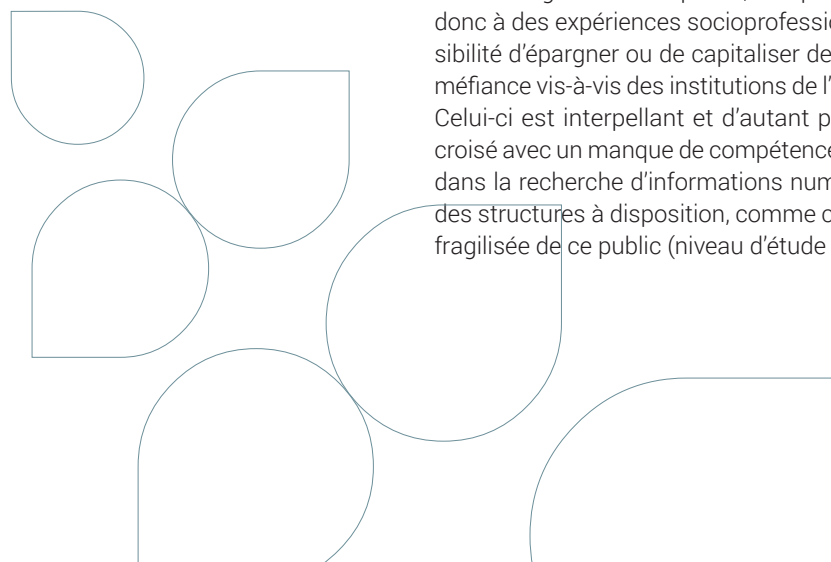
Le racisme constitue une difficulté, en amont du parcours d'entrepreneur, à deux niveaux, d'abord dans son caractère structurel, ensuite dans ses manifestations implicites. C'est essentiellement de manière indirecte qu'il a été vécu par les personnes que nous avons interviewées. En comparaison avec l'Europe, et notamment avec la Belgique, les participants s'accordent cependant à reconnaître l'existence de mesures visant à lutter contre la discrimination, notamment à l'embauche avec la mise en place de quotas.

La question de l'esprit d'entrepreneuriat, des talents et de la confiance en soi est centrale dans tous ces itinéraires, elle est ce qui permet d'identifier un secteur porteur, ou d'en tirer quelque chose, même lorsque celui-ci est considéré comme non-porteur. Le désir d'indépendance et la créativité sont les moteurs principaux du choix de la carrière entrepreneuriale de ces jeunes.

Conclusion

Au terme de cette étude, il ressort que les jeunes afro-descendant-e-s constituent un public-cible à haut potentiel. Ils sont issus d'un milieu très éduqué, la trajectoire de nombre d'entre eux est dans la continuité de cette volonté d'accéder à un niveau d'éducation supérieur, ils évoluent au sein d'une 'communauté' mobilisée sur les questions de l'entrepreneuriat' et ont souvent des connexions préexistantes à l'international. Cependant les difficultés qu'ils rencontrent sont réelles et font obstacle au déploiement de leur projet entrepreneurial, voire à sa réalisation à Bruxelles pour ceux qui ont les moyens de penser et de concrétiser leur projet.

Le manque d'initiation à l'esprit d'entreprendre ou à la culture entrepreneuriale est un premier élément qui fait 'frein'. Le cumul des inégalités sociales, un second. Il est lié aux disparités socio-spatiales dans l'accès à un enseignement de qualité, compétitif, et au marché de l'emploi (et donc à des expériences socioprofessionnelles antérieures et à la possibilité d'épargner ou de capitaliser des ressources). La distance et la méfiance vis-à-vis des institutions de l'État sont un troisième obstacle. Celui-ci est interpellant et d'autant plus problématique lorsqu'il est croisé avec un manque de compétence ne permettant pas l'autonomie dans la recherche d'informations numériques ou dans l'identification des structures à disposition, comme c'est le cas pour la frange la plus fragilisée de ce public (niveau d'étude bas).



Enfin, l'image négative des Afro-descendant·e·s en Belgique, socialement invisibles ou assignés à des tâches déqualifiantes et de statuts sociaux bas est également à relever, non seulement parce que cela donne une image de la Belgique et de sa capitale comme non inclusive et non innovante, mais parce que cela laisse entendre qu'un·e "Noir·e" ne peut réussir en Belgique, qu'il faut partir pour entreprendre. L'intériorisation des images dévalorisantes, stigmatisantes, on l'a vu, prolonge cet obstacle dans l'appréhension même d'un marché, d'un public ou d'un profil entrepreneurial qui ne serait pas à la hauteur et alors même qu'un foisonnement d'initiatives entrepreneuriales a lieu actuellement dans les milieux afro-descendants de Belgique, et plus particulièrement de Bruxelles, depuis plus de 10 ans.

S'il est d'usage de faire rimer l'esprit d'entreprise avec le talent, les compétences et la créativité, alors il y a sûrement lieu d'imaginer un environnement social et économique qui puisse permettre aux jeunes afro-descendant·e·s de Bruxelles de se projeter comme de futur·e·s entrepreneur·e·s belges ou afro-belges de Bruxelles.

Remerciements

- Au Service Public Fédéral Economie et Emploi qui a soutenu le projet "BXL Diversity Booster" duquel est tirée cette étude.
- À Actiris, le 1819 et BECI pour leurs précieux conseils.
- À Anne Westi Mpoma, Bobette Ngiedi Lelo, Michael Misi, François Djonga ainsi qu'à Marie-Charlotte Tatepo et Tiromana Tuapa pour leur travail de terrain.
- Aux Bruxellois·e·s qui ont participé aux entretiens :
À Didier Claes de la galerie d'Art Classique d'Afrique Noire, Ken Ndiaye de l'Horloge du Sud Restaurant, Hortense Ndongo de la communauté entrepreneuriale Ekumbasi, Pitcho Womba Konga de Skinfama Production, Gia Abrassart de Ginger G. fresh homemade elixir,
- Aux Québécois·e·s et aux Londonien·ne·s qui ont partagé leurs expériences.
- À tout·e·s les jeunes qui ont accepté de partager leurs rêves d'entreprise.
- À Marianne Stasse et à Yvonne Kuypers pour leur précieuse relecture.

Surfer sur www.bepax.org
et suivez-nous sur



BePax
Dialogue & Diversité

ASBL BePax
Rue Maurice Liétart 31/1
1150 Bruxelles

Tél. 02 738 08 04
Fax: 02 738 08 00
E-mail: info@bepax.org
Site : www.bepax.org